



POUR UNE WALLONIE  
PLUS PROPRE



# LIVRET PÉDAGOGIQUE

POUR UN CADRE DE VIE SANS DÉCHETS

---



# INTRODUCTION

Cher(e) responsable d'établissement,  
Cher(e)s professeur(e)s,

La 3e édition du Grand Nettoyage de Printemps se déroulera les 24, 25 et 26 mars 2017. Comme chaque année, les écoles lanceront cette grande opération citoyenne de ramassage des déchets abandonnés sur la voie publique à travers toute la Wallonie le vendredi.

Parallèlement à la chasse aux déchets sauvages, une série d'activités ludiques et pédagogiques vous sont proposées dans ce livret pour vous permettre de sensibiliser au mieux l'ensemble de vos élèves à la propreté publique.

Quiz en ligne, sources de documentation, trucs et astuces pour une école plus propre au quotidien... et surtout un concours d'œuvres d'art réalisées à partir de déchets, présidé par l'artiste belge Alfredo LONGO, célèbre pour ses sculptures magistrales à base de canettes ! Il y en a pour tous les goûts !

Plus de 23 000 jeunes et enfants wallons ont pris part à l'édition 2016 du Grand Nettoyage de Printemps et à ses activités connexes dans le cadre scolaire.

J'espère que la participation des adultes de demain à cette action en faveur de la propreté de notre cadre de vie grandira encore en 2017 et ce, grâce à votre engagement, cher(e) responsable d'établissement et cher(e)s professeur(e)s.

Je vous remercie chaleureusement pour votre engagement en faveur d'une Wallonie Plus Propre !

**Carlo DI ANTONIO**

Ministre wallon de l'Environnement

# UN GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

PARTOUT EN WALLONIE

LA PROPRETÉ PUBLIQUE  
AVEC LA PARTICIPATION DES ÉCOLES

**Un grand nettoyage de notre cadre de vie est organisé chaque année en Wallonie au Printemps. Une journée spéciale est dédiée aux écoles.**

Nous pouvons tous contribuer au maintien de la propreté de notre cadre de vie, y compris les enfants tout au long de l'année.

Vous trouverez dans ce livret 2 parties distinctes :

1. Une partie théorique expliquant les grandes notions de la propreté publique ;
2. Une partie didactique proposant différentes activités ludiques à réaliser sur ce thème en classe.

POUR UNE WALLONIE  
PLUS PROPRE



## 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

# LES BASES DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE

## LA PROPRETÉ PUBLIQUE, SIMPLE ET COMPLIQUÉE A LA FOIS



Veiller à la propreté de la **cour de récréation** et des alentours de l'école est un bel exemple de savoir-vivre. Malheureusement, certaines personnes abandonnent encore trop souvent leurs déchets dans la rue, les parcs publics, en pleine nature... Nettoyer ces différents endroits demande beaucoup de temps et d'argent. Chaque année, ce sont plusieurs milliers de tonnes de déchets sauvages qui sont ramassés dans l'espace public en Wallonie.

Les déchets sauvages ont un **impact négatif** sur notre environnement mais également sur notre cadre et notre qualité de vie. On évite plus souvent les lieux sales, s'y sentant mal à l'aise.

Lorsqu'on parle de malpropreté, il faut faire la distinction entre '**déchets sauvages**' et '**dépôts clandestins**'.

On appelle **déchets sauvages** tous les détritiques jetés sur la voie publique et non dans une poubelle. On parle également de déchets abandonnés. Il s'agit couramment de **canettes**, d'**emballages** et de **mégots de cigarette**. Mais

il y a aussi les crottes de chien, les journaux ou prospectus, les bouteilles vides, les mouchoirs usagés, les chewing-gums ou les trognons de pomme !

On parle de **dépôt clandestin** lorsqu'une personne se débarrasse intentionnellement de ses ordures dans la nature. Ces personnes n'utilisent pas leurs poubelles ménagères pour éviter de payer le coût lié à l'élimination de leurs déchets, ou ne se rendent pas au recyclage. Les termes « dépôt illégal de déchets » et « dépôt d'immondices » sont également couramment utilisés pour caractériser les dépôts clandestins. Les déchets les plus souvent rencontrés dans ces cas-là sont des **sacs d'ordures ménagères**, des  **pneus usagés**, des **déchets de construction**, des **électroménagers**, des **vieux meubles** et des tas d'autres objets dits « encombrants ».

*La différence est-elle plus claire maintenant ? Faites le test en classe en vous rendant sur le site Internet [walloniepluspropre.be/dechet-sauvage-vs-depot-clandestin/](http://walloniepluspropre.be/dechet-sauvage-vs-depot-clandestin/) !*



## QUI VEILLE AU MAINTIEN DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE ?

Pour maintenir notre cadre de vie propre, plusieurs services sont mis en place par les communes et la Wallonie. Tout d'abord, on retrouve les **ouvriers communaux** qui ramassent les déchets abandonnés dans la commune. Ils dépendent du service Environnement et/ou Propreté d'une commune donnée. Des **agents constatateurs** d'infractions environnementales ont également pour mission de rechercher sur le terrain des indices permettant d'identifier les auteurs d'actes délictueux, en vue de les sanctionner. Celui qui commet une infraction environnementale comme jeter sa canette usagée, son chewing-gum ou son mégot de cigarette peut être sanctionné d'une amende de **100 €** !

La Wallonie est fortement impliquée dans le maintien de la propreté publique en prenant en charge, notamment, le **nettoyage des abords des routes régionales** et des autoroutes.

La Wallonie soutient également les communes dans leur combat quotidien contre la malpropreté en leur octroyant des **subsidés** pour qu'elles installent **plus de poubelles** sur la voie publique et qu'elles puissent acquérir des **aspirateurs de rue**.

Chaque année, la Wallonie et les communes consacrent donc **d'importants montants** pour le ramassage des déchets sauvages dans nos villes et villages, le long des routes, aux abords des arrêts de bus et des gares, le long et à l'intérieur des cours d'eau. Cela représente plusieurs dizaines de millions d'euros qui, in fine, sont supportés par les contribuables, c'est-à-dire nous tous ! **La « propreté publique » est donc l'affaire de tous !**



## LES BELGES CHAMPIONS DU TRI

Aussi bien dans le domaine du recyclage que du compostage, la Belgique se classe parmi les bons élèves européens. Avec 419 kilos de déchets ménagers produits par personne et par an, **la Belgique se situe en dessous de la moyenne européenne**, qui est de 477 kg. En Wallonie, la majorité des déchets produits (63%) est recyclée. Le reste est valorisé dans l'une des 4 unités de valorisation énergétique de Wallonie pour produire de l'électricité par exemple. La mise en décharge relève de l'exception (moins de 4%). Au niveau des déchets d'emballage, la Belgique est même la championne d'Europe avec un taux de 81,34%<sup>1</sup>. En ce qui concerne les déchets électriques et électroniques, les piles ou encore les pneus, le bilan est tout aussi positif et ce, grâce à une mise en œuvre efficace et contrôlée du principe de la responsabilité des producteurs.

Les bons résultats obtenus par la Belgique s'expliquent par un système efficace de tri et de récupération des déchets, mais aussi par la mobilisation des ménages qui respectent les règles de tri en famille, à l'école et au travail.

Les Belges ont la chance de pouvoir bénéficier de nombreuses collectes en porte-à-porte : ordures ménagères résiduelles, déchets verts, organiques, papiers-cartons ou encore PMC (bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boisson).

À côté de ces collectes en porte-à-porte, la Wallonie dispose de nombreux recyparcours situés dans toutes les provinces (environ 250). Nous pouvons nous y rendre pour nous débarrasser de nombreux types de déchets : déchets de construction (briques, blocs de béton, etc.), bois, encombrants, piles, frigolite, déchets de jardin, huiles de moteur ou de friture, textiles, objets métalliques ou en plastique, gros et petits électroménagers, ampoules, emballages vides ayant contenu des produits toxiques ou dangereux, etc. Bref, un nombre incalculable de déchets !

Enfin, la Wallonie est parsemée de bulles à verre et à textiles qui permettent de se débarrasser de ses bouteilles, bocaux et flacons en verre, ainsi que de vêtements que l'on n'utilise plus. Ces « déchets » pourront alors débiter une seconde vie !

<sup>1</sup> Eurostat et la Commission interrégionale de l'emballage (rapport d'activité 2015).

*Vous serez surpris ! Les magasins de seconde main des ressourceries regorgent de trésors. En trouver un :*

[www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)

# À QUELLE VITESSE SE DÉGRADENT NOS DÉCHETS DANS LA NATURE ?

## QUELQUES MOIS **3 À 12 MOIS**

*Pour les résidus alimentaires, le papier, le bois et le carton.*



UN MOUCHOIR EN PAPIER  
**3 mois**



UNE PELURE DE FRUIT  
**3 à 6 mois**



1 MÉGOT DE CIGARETTE  
**18 mois**



1 CHEWING-GUM  
**5 ans**

## PLUSIEURS DIZAINES D'ANNÉES **10 À 100 ANS**

*Pour les objets en fer ou en aluminium et les emballages de bonbons.*



UNE CANETTE EN ALUMINIUM  
**Entre 10 et 100 ans**

## PLUSIEURS CENTAINES D'ANNÉES **100 À 1.000 ANS**

*Pour tous les objets en matière plastique. Enterrée, une bouteille en plastique mettrait plusieurs siècles pour disparaître.*



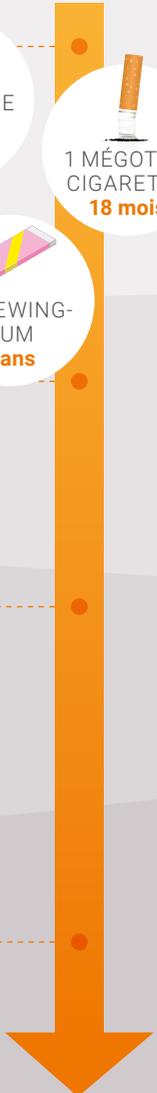
UN SAC EN PLASTIQUE  
**Entre 100 et 1000 ans**

## PLUSIEURS MILLIERS D'ANNÉES **4.000 ANS**

*Pour le verre, il est pratiquement inaltérable. Des objets en verre datant de 2.000 av. J.-C. sont retrouvés intacts.*



UNE BOUTEILLE EN VERRE  
**4000 ans**



## MONTREZ L'EXEMPLE À L'ÉCOLE

En Wallonie, de nombreuses écoles ont déjà décidé d'agir pour limiter leur production de déchets. Ainsi, l'idée de créer des équipes d'élèves qui veillent à la propreté de l'école et de ses alentours fait son chemin. Voici quelques idées de bons gestes et de bonnes habitudes à adopter à l'école.

### À L'ÉCOLE



Veillez à ce que suffisamment de poubelles soient installées dans l'école et la cour de récréation et aux abords de celle-ci. Si cela est possible, travaillez avec des îlots de tri. En clair, faites en sorte que chaque poubelle destinée aux ordures ménagères résiduelles soit accompagnée d'une poubelle pour les PMC. Il est également possible de mettre en place une collecte sélective des déchets alimentaires, aussi appelés déchets organiques. Pourquoi ne pas installer un poulailler dans votre école pour traiter ces déchets ? Ils peuvent également faire l'objet d'un enlèvement par les services de collecte actifs sur la commune. Assurez-vous également que les alentours de l'école disposent de suffisamment de poubelles, surtout si un arrêt de bus se trouve à proximité. Le cas échéant, prenez contact avec la commune pour réfléchir avec elle au meilleur endroit pour installer une poubelle. Lancez des actions de sensibilisation auprès des différentes classes et du personnel d'entretien, mais aussi auprès des parents d'élèves.

### DANS LA CLASSE



En plus de poubelles destinées aux ordures ménagères et aux PMC, mettez à la disposition des élèves au moins une poubelle pour les papiers et cartons. Placez à côté de celle-ci une boîte dans laquelle déposer les feuilles inutilisées afin qu'elles servent de feuilles de brouillon. A la fin de la journée, vérifiez qu'aucun déchet ne traîne par terre, sous les tables et les chaises lorsque vous quittez la classe.

### DANS LE CARTABLE, LE SAC À DOS

**Imaginez que votre cartable est une poubelle !** Il n'y a aucune poubelle autour de vous pour jeter un déchet ? Adoptez le bon réflexe et gardez-le dans votre sac à dos temporairement. Jetez-le dans la bonne poubelle lorsque vous en trouvez une !



*Goodplanet, avec le soutien de la Wallonie, offre une bourse annuelle de 500 euros maximum aux écoles ayant un projet novateur en matière d'aménagement propreté au sein de l'établissement. Plus d'infos :*

[www.goodplanet.be](http://www.goodplanet.be)

## LE LABEL « WALLONIE PLUS PROPRE »

En Wallonie, un Plan wallon en faveur de la propreté publique a été adopté à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement. Il existe un organisme chargé de mettre en place ces mesures pour rendre la Wallonie Plus Propre : la Cellule Be WaPP. Elle a vu le jour à la suite d'un accord de partenariat signé entre la Wallonie et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge. Ces entreprises sont représentées par Fost Plus, Fevia et Comeos. À travers cet accord, l'objectif est de mettre tous les moyens en œuvre pour diminuer la quantité de déchets et de dépôts sauvages dans l'espace public en vue de préserver notre environnement.

Le label « Wallonie Plus Propre » a été créé pour encadrer toute action liée à la propreté Publique.

La propreté publique est un enjeu de société complexe, qui nécessite la collaboration de tous. Le plus important est de provoquer le changement de comportement des personnes qui commettent des incivilités environnementales et leur faire comprendre que les déchets doivent aller à la poubelle, et pas sur la voie publique !

Il n'existe malheureusement pas de solution miracle à la malpropreté. Par contre, il est possible de mener une stratégie qui repose sur 5 piliers :



## 2<sup>ÈME</sup> PARTIE

# ACTIVITÉS À RÉALISER EN CLASSE

Maintenant que vous en avez appris davantage sur la propreté publique, découvrez dans cette partie des activités à réaliser en classe sur ce thème.

Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !



© THIERRY RAGOGNA



## 1. CRÉE UNE ŒUVRE D'ART À PARTIR DE DÉCHETS SAUVAGES

### OBJECTIF

À l'image de l'artiste Alfredo LONGO, réaliser une œuvre d'art à partir des déchets ramassés dans le cadre du Grand Nettoyage de Printemps ou collectés par ailleurs.

### POUR QUI ?

Cette activité est ouverte à tous les élèves de l'enseignement maternelle, primaire et secondaire.

### DÉROULEMENT

À partir des déchets sauvages, les élèves réalisent une œuvre d'art. Les bouteilles

en plastique, flacons de détergent, boîtes de conserve, cartons à boisson, papiers, cartons... sont des matériaux pouvant servir à sa confection. L'exercice se réalise en groupe.

*Attention : n'oubliez pas d'utiliser les gants fournis dans le kit !*

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

- le respect des consignes
- les techniques utilisées : ex. : peinture sur les matériaux, collage...
- la créativité dans la conception de l'œuvre
- l'originalité de l'œuvre créée

Plus d'infos :

[www.walloniepluspropre.be/grand-nettoyage-de-printemps/concours-ecoles](http://www.walloniepluspropre.be/grand-nettoyage-de-printemps/concours-ecoles)

## MODE DE PARTICIPATION

Les photos et la description des réalisations sont à transmettre à la Cellule BeWaPP via le site internet [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be), onglet "grand Nettoyage de Printemps", page "concours écoles" **au plus tard le 14 mai 2017**. Un jury professionnel, présidé par l'artiste Alfredo LONGO et le Ministre wallon de l'Environnement, évaluera les œuvres des élèves avant de désigner trois lauréats : l'un issu de l'enseignement maternel, le second du primaire et le dernier de l'enseignement secondaire.

Les lauréats recevront une plaque les félicitant pour leur implication en faveur de la propreté publique ainsi que d'autres surprises.

L'ensemble des photos envoyées par les écoles participantes seront compilées dans un album qui sera publié sur le site internet et la page Facebook de Wallonie Plus Propre.

Alfredo LONGO est un artiste montois qui crée des sculptures à base de canettes. Depuis 2008, sa créativité s'exprime par ses œuvres nées du recyclage de canettes et de matériaux de récupération ramenés par les habitants de sa région. « À travers mes œuvres recyclées, j'espère ouvrir l'esprit du grand public à la fois à l'art et à la surconsommation qui frappe nos sociétés industrialisées » explique-t-il.

Plus d'infos : [alfredolongo.com](http://alfredolongo.com)

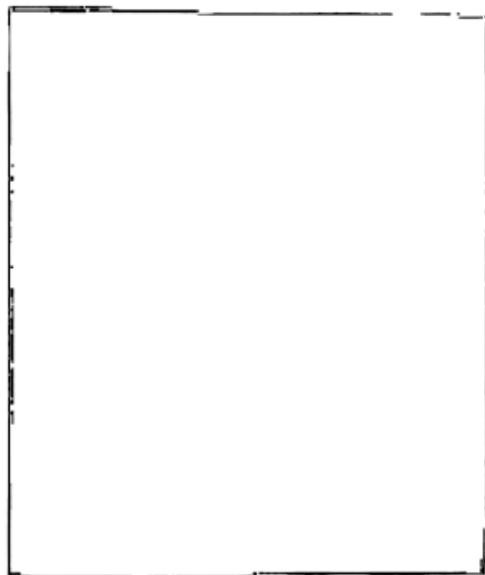
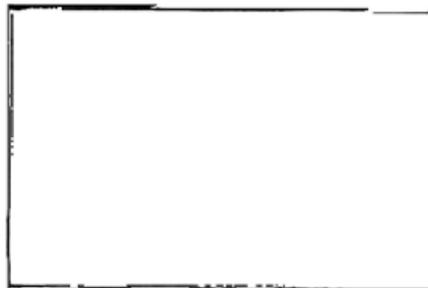
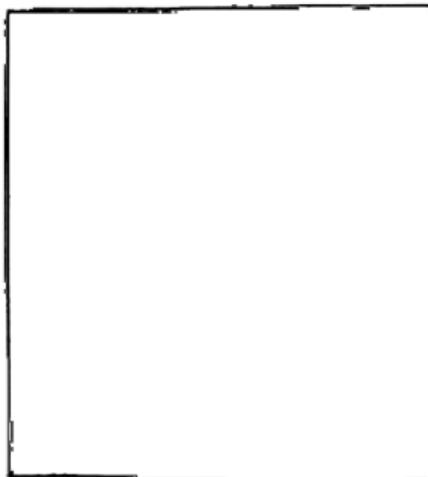


## 2. CONCOURS D'AFFICHES DE SENSIBILISATION

Entre différentes classes ou entre différentes équipes issues de la même classe, réalisez par n'importe quel moyen des affiches de sensibilisation à la propreté publique. Affichez-les dans l'école comme une exposition et faites voter les professeurs, les autres élèves et les parents.



### 3. TON GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS EN B.D.



Seul ou en groupe, sur base des informations mentionnées dans ce livret, réalisez votre propre planche de bande dessinée sur le thème de la propreté publique ou illustrez votre Grand Nettoyage de Printemps à votre manière. Envoyez-nous une copie de votre planche à [gnp@bewapp.be](mailto:gnp@bewapp.be) ou par courrier à l'attention de la Cellule Be WaPP, Chaussée de Liège 221, 5100 Jambes.


## 4. ET SI ON TESTAIT NOS CONNAISSANCES?

Après avoir lu le livret pédagogique qui vous a permis d'en apprendre plus sur la propreté publique, répondez aux questions suivantes :

### 1/ POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE PRÉSERVER LA « PROPRETÉ PUBLIQUE » ?

.....

.....

.....

### 2/ COMBIEN DE KILOS DE DÉCHETS UN BELGE PRODUIT-IL PAR AN ?

.....

### 3/ QUELS SONT LES SERVICES MIS EN PLACE EN WALLONIE POUR LUTTER CONTRE LA PRÉSENCE DE DÉCHETS SAUVAGES ?

.....

.....

### 4/ COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL POUR QU'UNE CANETTE EN ALUMINIUM SE DÉCOMPOSE DANS LA NATURE ?

.....

### 5/ AUJOURD'HUI, QUEL EST LE MONTANT DE L'AMENDE QU'UNE PERSONNE RISQUE D'AVOIR SI ELLE JETTE UN PAPIER PAR TERRE ?

.....

### 6/ EN 2016, COMBIEN DE PERSONNES ONT-ELLES PARTICIPÉ AU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS ?

.....

### 7/ QUELS SONT LES DÉCHETS SAUVAGES QUE L'ON RETROUVE LE PLUS SOUVENT SUR LA VOIE PUBLIQUE ?

.....

.....

Réponses de l'activité

1/ Car nettoyer les lieux publics demande beaucoup de temps et d'argent. Les déchets sauvages ont un impact négatif sur notre environnement mais également sur notre cadre et notre qualité de vie.

2/ 439 kilos

3/ À la commune il y a les ouvriers communaux du service Environnement et/ou Propreté, les agents constatateurs d'infractions environnementales.

Au niveau des infrastructures, il y a l'existence d'un système efficace de tri et de récupération des déchets, les collectes en porte-à-porte, les recycleries et les bulles à verre et à textile.

4/ Entre 10 et 100 ans

5/ 100 €

6/ Plus de 40.000 personnes

7/ Des canettes, emballages et mégots de cigarette.



## POUR ALLER PLUS LOIN

Voici quelques sources de documentation qui pourront vous aider si vous souhaitez approfondir cette matière avec vos élèves, au moment du Grand Nettoyage de Printemps ou plus tard dans l'année.

**Le site Internet de Wallonie Plus Propre:**

[walloniepluspropre.be](http://walloniepluspropre.be)

**Le site Internet de la Wallonie relatif aux déchets au sens large:**

[moinsdedechets.wallonie.be](http://moinsdedechets.wallonie.be)

**Le portail de l'Environnement en Wallonie (SPW):**

[environnement.wallonie.be](http://environnement.wallonie.be)

**Le CIDE, Centre d'Information et de Documentation en Environnement, dispose également d'une grande quantité de documents pédagogiques relatifs à l'environnement. Des publications sont téléchargeables via ce lien:**

[environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/publi/telecharger\\_tout.idc](http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/publi/telecharger_tout.idc)

**Les Centres régionaux d'initiation à l'environnement, dont les différentes implantations sont répertoriées sous le lien ci-dessous. Ils proposent tous des stages en période scolaire**

[www.crie.be](http://www.crie.be)

**Le Réseau IDée - Information et Diffusion en éducation à l'environnement:**

[www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)

**Ce réseau rassemble des associations actives dans l'Éducation relative à l'Environnement (ErE) en Wallonie et à Bruxelles et offre une information claire et centralisée.**

Ce livret pédagogique s'adresse à **tous les professeurs et leurs élèves** qui participeront à la 3<sup>e</sup> édition du Grand Nettoyage de Printemps.

**La Wallonie vous félicite** pour votre engagement en faveur de la propreté publique et vous invite à le poursuivre en classe.

Afin de lutter durablement contre les déchets sauvages, la sensibilisation des élèves dès leur plus jeune âge est essentielle.

Elle leur permettra d'acquérir de bons réflexes, comme celui de ne jamais jeter de déchet par terre.

Vous trouverez dans ce livret pédagogique du contenu didactique pour organiser une animation en classe sur le thème de la propreté publique. N'hésitez pas à diffuser autour de vous les cartes postales et affiches reçues. Contribuez ainsi à la propreté publique et devenez de vrais **Ambassadeurs d'une Wallonie Plus Propre !**



[www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be)

 [facebook.com/walloniepluspropre.be/](https://facebook.com/walloniepluspropre.be/)

